DISSERTATION

SUR

UN STATÈRE D'OR DU ROI INCONNU

ACÈS OU ACAS

PAR

A. CHABOUILLET

CONSERVATEUR DU CABINET DES MÉDAILLES ET ANTIQUES
A LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

PARIS
IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
RUE DE FLEURUS, 9

1866

ASHMOLEAN MUSEUM
DEPARTMENT OF CLASSICAL ARCHAEOLOGY
OXFORD

GESLIN
Digitized by Google

681.2 Cha

Digitized by Google

302121991S

Digitized by Google

Digitized by Google

A monsieur Sestini
pour mes 1ère Medaillons
chef.

DISSERTATION

SUR

UN STATÈRE D'OR DU ROI INCONNU

ACÈS OU ACAS

Digitized by Google

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR

UN STATÈRE D'OR DU ROI INCONNU

ACÈS OU ACAS

PAR

A. CHABOUILLET

CONSERVATEUR DU CABINET DES MÉDAILLES ET ANTIQUES
A LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

PARIS
IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
RUE DE FLEURUS, 9

1866

Tous droits réservés.

Digitized by Google

ASHMOLEAN MUSEUM
DEPARTMENT OF CLASSICAL ARCHAEOLOGY
OXFORD
26 JUN 1954

P.71/785

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR UN STATÈRE D'OR DU ROI INCONNU

ACÈS ou ACAS

PAR M. A. CHABOUILLET
Membre résidant.

(*Extrait du XXIXe volume des Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France.*)

La Bibliothèque impériale vient de faire une brillante acquisition dont je suis heureux d'apporter ici la première nouvelle. Il s'agit d'un statère d'or, dont la légende nous apprend l'existence d'un roi qui n'est mentionné dans aucun des écrits qui nous restent de l'antiquité. De pareilles découvertes ont toujours été et seront toujours un événement pour l'érudition; on en attend naturellement les moyens de combler quelques-unes des regrettables lacunes des textes; et bien que cet espoir ait été trop souvent déçu, il faut reconnaître qu'après tout on leur a dû déjà de précieux enseignements. Si l'on n'a pas reconstitué les biographies des rois ou

Digitized by Google

princes incertains signalés par Eckhel, dans un curieux chapitre de son grand ouvrage[1], la critique a cependant jeté quelques lumières sur certains de ces personnages, et n'a certes pas tiré un médiocre parti des découvertes multipliées de médailles de rois inconnus, grecs ou scythes de la Chersonèse Taurique et de la Bactriane faites depuis l'illustre organisateur de la numismatique.

Les monnaies de rois inconnus ne sont donc pas de simples curiosités, bonnes à satisfaire l'amour frivole des raretés, ce sont des documents historiques dignes de la plus sérieuse attention. Aussi n'ai-je rien négligé pour arriver à soulever un coin du voile mystérieux dont s'enveloppe le remarquable monument qui vient d'entrer dans le cabinet impérial. Malgré mes efforts, je n'ai pas réussi à lui arracher tous ses secrets : j'espère néanmoins que ce travail ne paraîtra pas inutile à mes confrères, et qu'ils accueilleront favorablement les observations que, chemin faisant, j'ai été amené à présenter sur divers points de numismatique ou d'histoire qui se rattachent étroitement à son objet principal.

1. Voyez, *Doctrina numorum veterum*, t. IV, p. 167. *Numi regum principumque incertorum.*

Digitized by Google

I

Étude du type de notre statère.

Avant d'entrer en matière, je crois devoir établir l'authenticité de ce précieux monument de telle façon qu'il ne puisse jamais s'élever d'inquiétude à cet égard dans l'esprit des savants qui, sans tenir l'original entre leurs mains, pourraient un jour avoir à s'en occuper. Je déclare donc que que le statère dont je viens entretenir la Société des Antiquaires, n'est entré dans le cabinet impérial qu'avec l'assentiment unanime du personnel de cet établissement, et, en outre, que depuis qu'il y est placé à la disposition de tous, il n'est pas un des numismatistes qui l'ont vu qui n'ait hautement reconnu son incontestable sincérité. Quant au dessin de M. Dardel, qui accompagne ce mémoire, j'en certifie la parfaite exactitude, et j'ajoute que l'excellente conservation de cette médaille, ainsi que la netteté et la régularité des caractères gravés au revers, ne permettent pas

Digitized by Google

l'ombre d'hésitation au sujet de la lecture de la légende.

DESCRIPTION :

Droit : Tête virile, imberbe, de profil, tournée vers la droite, diadémée, ornée d'une corne de bélier, avec de longs cheveux qui flottent sur les épaules. Ce n'est pas le portrait du roi dont le nom paraît au revers, mais une copie de l'image divinisée d'Alexandre le Grand, type des monnaies de Lysimaque dont on peut voir un beau spécimen sous le n° 1 de la planche qui accompagne ce travail.

Revers : Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΚ°Υ. Les *alpha* sont ainsi figurés :

Type : Minerve casquée, revêtue d'une longue robe, assise sur un siége porté par des pattes de lion. La déesse s'appuie sur un bouclier sans emblème et tient de la main droite une figure de la Victoire ailée qui couronne le nom royal. On ne distingue pas de lance dans les mains de la Minerve. Il n'y a ni monogrammes, ni symbole, soit dans le champ, soit sous le siége, mais à l'exergue, paraît un trident posé horizontalement, vers les pointes duquel se voient deux dauphins.

OR. Statère inédit et unique jusqu'à ce jour, acquis en 1865 par la Bibliothèque impériale.

Digitized by Google

Poids : 8 grammes 5 décigrammes. C'est le poids normal des statères de Philippe et d'Alexandre de Macédoine, de Lysimaque de Thrace, et en un mot des statères du système attique.

Il semble que tout ait conspiré pour augmenter les difficultés de l'explication de notre médaille. Comme si ce n'était pas assez que l'histoire n'ait nulle part parlé du roi appelé au génitif AKOY sur notre médaille, il advient, par une sorte de raillerie du sort, qu'il n'y a pas de raison pour décider que ce mot dérive plutôt d'Ἄκας que d'Ἄκης, si bien que nous ne saurons sans doute jamais sa forme au nominatif, et qu'afin d'éviter d'oiseuses périphrases, je me suis décidé à baptiser arbitrairement *Acès*, un personnage qui, en réalité, fut peut-être connu sous le nom d'*Acas*. Ceci ne serait rien ; mais on ne sait même pas positivement où et comment a été trouvée notre médaille. Suivant le négociant grec qui l'a cédée à la Bibliothèque impériale, cette pièce aurait été découverte près de Trébizonde; mais a-t-elle été rencontrée seule ou en compagnie d'autres pièces dont la présence aurait pu donner lieu à de lumineux rapprochements, on l'ignore, car M. *** ne s'est pas informé des détails de la trouvaille à laquelle il n'assistait pas. Voici donc une provenance des moins certaines ; d'ailleurs, serait-elle attestée de la manière la plus positive qu'elle ne constituerait qu'un fait

Digitized by Google

isolé dont il serait imprudent de trop se prévaloir. Je n'ai pas encore tout dit : en l'absence d'ethnique, c'est l'étude du type, du style et de la fabrique qui conduit à reconnaître le lieu d'origine et l'âge des médailles. Ici, le type ne nous aidera guère, attendu qu'il n'est pas propre au personnage qui en fait usage, et qu'au contraire, c'est une copie tellement servile des statères de Lysimaque, roi de Thrace, que n'était la légende, notre pièce se confondrait facilement avec les *Lysimaques* primitifs ou d'imitation qui abondent dans les divers cabinets de l'Europe. Quant à la fabrique, à peine pourra-t-on lui demander quelques indications sur la date de notre statère ; mais elle ne nous conduira pas à deviner le pays dont il est originaire ; il en est de même du *trident*, unique symbole que l'on puisse y signaler ; car on le verra plus loin, il n'est pas admissible que cette monnaie ait été frappée à Byzance, bien que le sceptre de Neptune soit la marque habituelle des *Pseudo-Lysimaques* émis par cette célèbre cité.

On ne peut cependant se rendre sans combat ; je me suis donc roidi contre les obstacles, et je tenterai de répondre, ne fût-ce que par des hypothèses, aux questions qui se posent naturellement à l'esprit au sujet du roi que j'ai pris le parti de nommer Acès. A quelle époque, dans quelle contrée a-t-il vécu ? A quelle race appartenait-il ? A quels peu-

Digitized by Google

ples a-t-il commandé? C'est là surtout ce que l'on voudrait savoir et ce que l'on ne saura jamais avec certitude, je le dis sans détour, à moins que l'avenir ne nous tienne en réserve un monument plus explicite que celui qui vient de tomber entre nos mains.

Des diverses causes d'obscurité qui viennent d'être énumérées, la banalité du type est la plus fâcheuse. Même à défaut de nom de cité ou de peuple, un type original a souvent suffi pour faire reconnaître la patrie d'une monnaie; mais que peut-on apprendre d'un type copié? Celui qui nous occupe, n'a qu'un avantage; c'est de circonscrire nos recherches en nous interdisant de placer la date du statère d'Acès antérieurement à Lysimaque, et en nous indiquant les pays sur lesquels rayonna l'influence de ce prince, pour y chercher de préférence la contrée où cette pièce dut être frappée; mais en même temps, et par cela même que notre pièce n'est qu'une imitation, nous sommes privés des lumières que nous aurait pu fournir l'étude de son style et de sa fabrique. En effet, le propre des monnaies d'imitation est de n'avoir pas de style et de dissimuler leur fabrique, fait facile à démontrer, mais dont on ne s'est pas assez préoccupé jadis.

La coutume de s'approprier les types monétaires en possession d'une bonne renommée est de tous les temps et de tous les pays; grands et petits États l'ont pratiquée à l'envi; aussi les cabinets

Digitized by Google

conservent-ils des séries de monnaies d'imitation dont quelques-unes singent si étrangement leurs modèles qu'il faut tout le tact, toute la pratique de numismatistes consommés pour s'apercevoir de la supercherie. Il en est même quelques-unes que ceux-ci ne distinguent qu'à grand'peine; ainsi tel statère gaulois de bonne époque au type de la *Victoire dans un bige* et à la légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ ne passerait-il pas facilement pour un Philippe frappé en Macédoine? et pour parler des temps modernes, ne conviendra-t-on pas que telles monnaies d'or au saint Jean-Baptiste et à la fleur de lis frappées en Hongrie ou en France jouent à s'y méprendre les florins originaux de Florence[1].

1. Lelewell, un des premiers, a attiré l'attention sur la curieuse série des monnaies d'imitation dans les temps modernes. Depuis la *Numismatique du moyen âge*, les *Revues numismatiques* de Paris et de Bruxelles, le *Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire*, d'autres recueils encore ont publié sur cet intéressant sujet, plusieurs travaux parmi lesquels je signalerai ceux de M. Arnold Morel-Fatio sur des monnaies frappées en Italie et en Suisse, dont les ingénieuses explications sont autant de découvertes. Moi-même, s'il est permis de se citer, j'ai fait connaître deux singulières monnaies d'imitation frappées dans les Pays-Bas; mais, malgré ces diverses tentatives, on ne s'est pas encore suffisamment pénétré de l'importance qu'il y aurait à étudier les produits de cet usage monétaire, particulièrement en ce qui concerne l'antiquité. Ainsi, dans un livre de notre temps, justement estimé, à propos des monnaies de Rhodes au type de Lysimaque, on lira que c'étaient des pièces honorifiques et commémoratives, tandis qu'il s'agit dans cette circonstance comme pres-

Digitized by Google

Ceci est une conséquence naturelle des nécessités de la contrefaçon. L'artiste chargé de graver les coins de ces trompeuses monnaies ne peut s'abandonner à son sentiment personnel; au contraire, il s'efface à dessein et ne vise qu'à se rapprocher le plus possible de la pièce originale. De là des œuvres sans nationalité apparente, sans physionomie propre; mais aussi le résultat voulu, c'est-à-dire des produits acceptés de confiance par les populations qui ne s'arrêtent pas à déchiffrer les microscopiques symboles, les monogrammes ou les abréviations qui les différencient si peu de leurs prototypes, que jadis les numismatistes eux-mêmes s'y sont trompés. La chose est arrivée en plus d'une occasion, entre autres, précisément, à celle des imitations du type de Lysimaque[1]. A la vérité, on y regarde de plus près aujourd'hui, et de pareilles méprises seraient rares. En ce qui concerne la série à laquelle je viens de faire allusion, elles ne sont même plus possibles. Le livre publié en 1858, par M. L. Müller sur les monnaies du célèbre roi de Thrace, a enfin établi des distinctions et mis de l'ordre dans les rangs de cette armée des monnaies à la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ, où l'on ne

que toujours, de simples plagiats dictés par l'intérêt commercial. (Voyez, *Trésor de Numismatique. Numismat. des rois grecs*, p. 48.)

1. Voir plus bas, p. 11, note 1.

Digitized by Google

voyait autrefois que des pièces émanées directement de Lysimaque[1].

On sait du reste qu'avec les types monétaires de Philippe et d'Alexandre, le type du statère de Lysimaque doit compter parmi ceux qui jouirent de la popularité la plus étendue et la plus persévérante. M. Müller, qui a visité les plus importants cabinets de l'Europe, et qui, en vue de son livre, y a noté toutes les pièces à la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ, en a trouvé de plus de trente villes différentes, qui longtemps après la mort de Lysimaque frappaient encore des statères semblables à ceux de ce prince, et s'étaient bien gardées d'y effacer son nom. Habilement composé d'une heureuse combinaison des divinités qui se partagent les deux faces du statère d'Alexandre qu'il avait d'abord imité[2], et de l'effigie divinisée du fils d'Ammon, le type personnel du roi

1. *Die Münzen des thracischen Kœnigs Lysimachus, von L. Müller. Kopenhagen*, 1858. Je n'admets pas sans restriction l'ensemble des attributions du savant danois; je veux dire seulement qu'il a nettement distingué les Lysimaques originaux des imitations, et j'ajoute que ses conjectures sont ingénieuses lorsqu'elles ne sont pas incontestables.

2. Lysimaque, dont la monnaie d'or et d'argent devait être si souvent copiée, avait commencé par se montrer plagiaire servile du statère d'Alexandre, ainsi d'ailleurs que ses rivaux les autres successeurs du conquérant. Toutefois il paraît avoir abandonné promptement le type au buste de Minerve casquée avec la Victoire au revers, si l'on en juge par la rareté relative des pièces où on le remarque, rareté constatée par l'estimation de Mionnet, qui porte à 300 fr. le prix des Lysi-

Digitized by Google

de Thrace, qu'il avait pu dans le principe imposer aux villes soumises à ses armes, outre l'avantage d'une excellente renommée commerciale, avait celui d'être de bon augure et de convenir aux rois autant qu'aux républiques; aussi la monnaie d'Acès n'est-elle pas la première sur laquelle on l'ait reconnu associé à un nom royal autre que celui de Lysimaque. Sans parler des tétradrachmes de Philétère de Pergame, d'Ariarathès de Cappadoce et de Mostis, — roi aussi inconnu qu'Acès — qui copièrent seulement le revers du statère de Lysimaque, on connaît, depuis près d'un siècle et demi, un statère qui en est une contrefaçon complète, et qui n'en diffère que par l'omission de la corne d'Ammon et par la légende du revers. On a compris que je veux parler de cette pièce célèbre sur laquelle de Boze lut avec autant de surprise que de joie le nom du roi Périsadès, et qu'il démêla, confondue avec des Lysimaques, dans un lot de médailles antiques rapportées d'Orient pour le Roi au commencement du dix-huitième siècle, par Paul Lucas, le fameux voyageur [1].

maques alexandrins, et à 30 fr. les Lysimaques originaux. Ajoutons que dans le cabinet de France on ne possède qu'un seul exemplaire des Lysimaques de la première émission, tandis que la seconde y est largement représentée.

1. Voyez, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VI, la dissertation de Gros de Boze, *Sur les rois du Bosphore cimmérien*, p. 549. Voyez aussi à la fin du *Troisième voyage du sieur Paul Lucas, fait en 1714, par ordre de*

Digitized by Google

Le nom de Périsadès n'était pas inconnu ainsi que celui d'Acès; on savait qu'il appartenait à des rois du Bosphore cités dans les textes; il semblerait donc que l'attribution du statère sur lequel on le lisait ne pouvait offrir de sérieuses difficultés. Il n'en a cependant pas été ainsi; les pièces d'imitation sont de leur essence si rebelles à la classification, que depuis de Boze la trouvaille de Paul Lucas a été ballottée entre trois Périsadès différents, et que bien qu'on s'accorde généralement à la donner à un fils de Spartocus qu'on veut nommer Périsadès II, la question est loin d'être décidée. Je n'ai pas la prétention de la trancher; cependant, comme il est impossible de ne pas rapprocher deux médailles qui présentent une aussi frappante analogie que les statères de Périsadès et d'Acès, je donnerai le résultat de mes observations sur la plus anciennement connue de ces deux pièces, avant d'aborder l'examen de la seconde que cette sorte d'introduction pourra simplifier.

Louis XIV, p. 312 du t. III de l'édition de Rouen, 1719. Là, on trouvera le catalogue sommaire des curiosités rapportées par Paul Lucas, pour le Roi, et en tête, l'indication de huit médailles d'or de différents rois grecs, au nombre desquelles deux sont données à Lysimaque; or, de ces deux, l'une n'est autre que le Périsadès du cabinet de France, miraculeusement échappé du creuset des voleurs de 1831, et qui est resté si longtemps l'unique monument monétaire sur lequel se soit lu le nom de ce roi. Cette pièce est reproduite sous le n° 3 de ma planche.

Digitized by Google

II

Sur les statères au type de Lysimaque qui portent le nom de Périsadès.

Lorsque Visconti enleva le statère à la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥ au roi Périsadès, fils de Leucon, auquel de Boze l'avait attribué, et le donna à un autre Périsadès, celui-ci fils de Spartocus[1], cette médaille, l'une des plus célèbres raretés du cabinet de France, était encore considérée comme unique. Aujourd'hui, il existe trois statères à cette même légende, à peu près semblables, mais non pas sortis du même coin. Le plus anciennement connu après le nôtre, c'est celui de la collection Hunter à Glasgow[2]; le troi-

1. *Iconographie grecque de Visconti*, t. II, p. 121 et suiv. de l'édition in-4°, publiée en 1811.

2. Cette pièce, reproduite sous le n° 4 de ma planche, est celle que Mionnet, *Supplément*, t. IV, p, 461, décrit sous le n° 2, d'après Koehler, et qu'il cite, à tort, comme ayant été prise par cet auteur dans la collection du comte de Romanzoff. Si je signale cette méprise occasionnée par le titre du mémoire dans lequel l'académicien de Saint-Pétersbourg parle du Périsadès Hunter à propos d'une monnaie de Spartocus du cabinet Romanzoff, c'est parce que cette mention de Mionnet pourrait faire croire à l'existence d'une 4e pièce de Périsadès. (Voyez dans les œuvres de Koehler, *Koehler's gesammelte Schriften*, t. II, p. 45 et suiv., et notamment p. 58 et pl. v, n° 3.)

Digitized by Google

sième, beaucoup plus récemment découvert, a été publié pour la première fois par son possesseur, le prince A. Sibirski[1]. Je fais graver sous les nos 3, 4 et 5 sur la planche qui accompagne cette dissertation ces trois variétés d'un type connu des lecteurs, puisque c'est celui des Lysimaques et de la monnaie d'Acès, mais je ne les décrirai pas minutieusement; il suffira de faire remarquer qu'indépendamment du changement du nom royal, c'est surtout l'absence de la corne d'Ammon qui différencie ces monnaies, tant de leur prototype que de sa nouvelle imitation que je fais connaître. D'ailleurs, sur toutes trois, paraît à l'exergue le trident que sur celle d'Acès nous avons vu posé de même horizontalement; sur toutes trois également, la Minerve tient la lance omise sur cette dernière; enfin, si j'en juge par le Périsadès du cabinet de France, ces statères pèsent le poids normal attique, c'est-à-dire, celui des vrais Lysimaques et de la plupart de leurs imitations, y compris l'Acès.

Les trois variétés des Périsadès forment deux groupes.

Dans le premier, je place les pièces de Paris et de Londres qui ne diffèrent l'une de l'autre que par une modification insignifiante du mono-

1. Voyez, *Mémoires de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg*, t. IV, p. 99. 1852. Cette pièce est reproduite sous le n° 5 de ma planche.

Digitized by Google

gramme qu'on y remarque sous le siége de la déesse et qui nous apprend qu'elles ont été frappées à Panticapée. C'est là une indication comme il m'en aurait fallu trouver une sur le statère d'Acès, où elle aurait été autrement utile que sur la monnaie d'un roi dont les États sont parfaitement connus. Sur le statère de Glasgow, le monogramme se compose seulement des lettres Π et

A, ainsi disposées ; sur celui de Paris, on trouve les lettres ΠΑΝ ainsi disposées :

Sans attacher trop d'importance à ce petit détail, on en peut induire que la pièce de Paris, dont le monogramme est plus compliqué, est d'une date moins ancienne que celle de Glasgow. Les effigies qui paraissent au droit de ces deux pièces sont identiques, et malgré l'infériorité de leur fabrique, ne s'éloignent pas sensiblement du prototype créé par Lysimaque. Au contraire, sur celle de Russie que je mets à part, la tête, quoique procédant du même modèle, s'en éloigne notablement, ce qui n'a rien de surprenant, si l'on songe qu'évidemment elle n'a pas été frappée dans la même localité. En effet, on n'y voit pas de monogramme sous le siége de la déesse; tandis que dans le champ, on remarque les lettres E P qui, selon le prince Sibirski, pourraient indiquer, soit l'année 150 d'une ère à chercher,

Digitized by Google

soit, ce qui lui paraîtrait mieux fondé[1], l'atelier monétaire d'Hermonassa, Ἑρμώνασσα, ville située entre Cotyora et cette cité de Trapezus (Trébizonde), dans les environs de laquelle il existe des raisons de croire qu'on a trouvé notre statère.

Depuis de Boze jusqu'à M. de Koehne[2], le dernier auteur qui se soit spécialement occupé des statères de Périsadès, tout le monde a voulu voir au droit de ces pièces, le portrait du roi dont le nom est inscrit au revers. C'est, selon moi, une erreur. La tête qui figure sur ces monnaies, ainsi que celle qui paraît sur tous les pseudo-Lysimaques, n'est autre chose que la copie plus ou moins fidèle de la tête d'Alexandre, type maintenant incontesté de la monnaie de Lysimaque. Je ne m'effraye pas, d'ailleurs, du nombre de contradicteurs que je me vois dans le passé, attendu qu'il me semble impossible que j'en rencontre autant aujourd'hui. Ainsi qu'il arrive trop souvent, même dans les travaux d'érudition, les savants auxquels

1. Il est toutefois douteux que les lettres placées dans le champ, soient les initiales des villes dont émanent ces monnaies; c'est plutôt sous le siége qu'on les reconnaît d'ordinaire.

2. Voyez le savant ouvrage intitulé : *Musée du feu prince Basile Kotchoubey et recherches sur l'histoire et la numismatique des colonies grecques en Russie, ainsi que des royaumes du Pont et du Bosphore cimmérien*, t. II, p. 33, publié à Saint-Pétersbourg en 1857.

Digitized by Google

je fais allusion s'en sont tous rapportés sur ce point à celui qui le premier avait publié une monnaie de Périsadès, et cela sans avoir pris la peine de discuter l'exactitude de son assertion et même sans avoir remarqué que de Boze, loin d'en avoir sérieusement établi la vraisemblance, a laissé voir qu'il n'attachait à ce monument qu'une médiocre importance au point de vue iconographique. Ils ne se sont point aperçus non plus que c'est évidemment l'absence de la corne d'Ammon qui a empêché le garde du cabinet du Roi de tenir compte de la ressemblance de la tête qui décore le droit du Périsadès avec celle qui paraît sur les Lysimaques. Ajoutons qu'à l'époque à laquelle écrivait de Boze, l'inscription du nom de Périsadès sur cette monnaie impliquait que l'effigie était le portrait du roi du Bosphore, par cette raison qu'on était alors persuadé que la tête des statères de Lysimaque ne pouvait être que la sienne[1].

Ne faisons pas, du reste, un crime à nos anciens, d'erreurs de ce genre, puisque, hier en-

1. Après avoir dit que s'il ne s'y trouvait pas de légende, « *on n'aurait peut-être pas hésité à attribuer cette pièce à Lysimaque,* » de Boze ajoutait : « je dis pour le revers ; car à l'égard de la tête, outre la différence des physionomies, autant qu'elle peut être marquée dans des ouvrages de cette nature qui n'ont que le premier trait, Lysimaque y est représenté, non-seulement la tête ceinte du diadème, mais encore accompagné de cornes de bélier. » *Mémoire cité*, p. 551.

Digitized by Google

core, des critiques illustres les reproduisaien dans des travaux spécialement consacrés à l'iconographie grecque[1]. Nous serions moins excusa-

1. Voyez, dans l'*Iconographie grecque*, t. II, édition in-4°, publiée en 1811, p. 98 et suiv., le chapitre dans lequel Visconti reconnaît l'effigie de Lysimaque sur les statères au nom de ce prince, et même tome, p. 121 et suiv., celui dans lequel il reconnaît également le portrait de Périsadès sur le statère du cabinet de France à la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥ. Voyez aussi, *Trésor de Numismatique et de Glyptique*, *Numismatique des rois grecs*, p. 50, pl. XXIV, n° 2, l'article dans lequel Lenormant décrit le même statère comme représentant le roi dont il porte le nom. J'avais alors l'honneur de le seconder dans la publication de ce grand ouvrage, et je partage, avec mon célèbre prédécesseur, la responsabilité de cette opinion qu'aujourd'hui je crois erronée; mais je ferai remarquer que si Lenormant, privé des monuments que j'ai sous les yeux, s'est laissé, dans cette circonstance, entraîner par l'autorité de Visconti, après l'avoir également suivi en ce qui concernait la foi au portrait de Lysimaque (p. 6 et 7, n° 8 de la pl. IV du même ouvrage), du moins sa sagacité ne lui a pas permis de persister complétement dans cette erreur, puisque, plus loin, nous le voyons revenir loyalement sur l'une de ces deux assertions, et déclarer formellement, dans un supplément, qu'il faut décidément reconnaître l'image divinisée d'Alexandre sur les statères de Lysimaque. (V. p. 48, au n° 11 de la description de la planche XXIII de l'ouvrage cité, et aussi p. 31, au n° 1 de la planche XVII.)

Quant à Mionnet, il a toujours vu le portrait de Lysimaque sur les monnaies de ce prince. Voyez le t. I de son grand ouvrage, publié en 1806, p. 437, n°s 1 à 133, et le t. II de son *Supplément*, publié en 1822, p. 549, n°s 1 à 35. Il en est de même du portrait de Périsadès. Voyez,

Digitized by Google

bles à présent que nous possédons des éléments de comparaison qui faisaient absolument défaut en 1725 au prédécesseur de l'abbé Barthélemy. De Boze n'a pas vu plus de deux ou trois statères à la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ; sans sortir du cabinet impérial, j'en ai sous les yeux trente et un[1]. Il ne m'a donc pas été difficile par la comparaison de notre Périsadès et de l'Acès avec cette foule de *Lysimaques* originaux ou d'imitation, de m'apercevoir de la méprise de mes devanciers.

Que l'on confronte le Périsadès et l'Acès avec les pièces au même type à la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ et l'on reconnaîtra, avec moi, que les têtes gravées sur ces pièces sont absolument dénuées de ce caractère individuel qui fait dire d'un portrait qu'il doit ressembler à son modèle inconnu. J'en suis convaincu, on ne pourra nier que ces effigies, malgré quelques différences fort

t. II, publié en 1807, p. 549, n° 1; là, il attribue le statère en question à Périsadès I, suivant l'ancienne attribution de Gros de Boze. Dans son *Supplément*, t. IV, publié en 1821, p. 461, n° 1, il voit encore sur cette pièce le portrait du roi dont le nom y figure; seulement il la donne à Périsadès II avec Visconti, auquel il renvoie l'honneur de cette nouvelle classification.

1. Sur ce nombre, cinq proviennent de la mémorable donation de M. le duc de Luynes; il s'en trouvait un aussi dans la collection Anastasi donnée à la Bibliothèque par l'Empereur en 1862.

Digitized by Google

naturelles, procèdent toutes d'un commun prototype, la tête d'Alexandre. Je n'ai pas sous les yeux les originaux des Périsadès de Russie et de Glasgow; mais on peut s'en rapporter aux figures des ouvrages de Koehler et du prince A. Sibirski reproduites sur notre planche[1]; je ne me crois donc pas téméraire en affirmant pour ces deux pièces comme pour le statère de Paris, qu'il faut se garder d'y voir le portrait du roi du Bosphore.

Les dissemblances qu'on signalerait entre ces effigies montrent seulement une fois de plus que les copistes, si intéressés qu'ils soient à une scrupuleuse fidélité, ne peuvent se défendre de s'écarter par quelque endroit de leur modèle.

Le prince Sibirski, suivi par M. de Koehne, attribue son statère aux premières années du règne du Périsadès II de Visconti, sur ce fondement que la tête serait plus jeune que celle des pièces de Paris et de Londres. Je ne parle de cette illusion, conséquence de la croyance à un portrait réel sur cette monnaie, que parce qu'il n'est pas inutile

1. Le Périsadès de Glasgow est gravé sous le n° 3, pl. v, à la suite du mémoire de Koehler intitulé : *Description d'une médaille de Spartocus du cabinet de M. de Romanzoff*. Voyez t. II des œuvres de Koehler, *Koehler's gesammelte Schriften*, et sur notre planche, n° 4. On trouvera la figure du Périsadès de Russie dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie de Saint-Pétersbourg*, déjà cités, t. VI, p. 90, — et aussi dans le *Musée Kotchoubey*, etc., de M. de Koehne, t. II, p. 33, et enfin sur notre planche, n° 5.

Digitized by Google

de noter en passant qu'il n'est nullement prouvé que les Grecs aient été dès cette époque dans l'usage de modifier régulièrement l'effigie des monnaies royales en raison de l'âge du prince. Le contraire serait plus facile à démontrer par des exemples, comme ceux qu'offriraient les monnaies de Nicomèdes II, roi de Bithynie, qui présentent une effigie invariablement semblable, bien que ce monarque ait régné plus de cinquante années, ou comme ceux des deux tétradrachmes uniques de ce Mostis cité plus haut, qui présentent également la même effigie, bien que leurs dates indiquent un intervalle de seize années entre la fabrication de ces précieuses monnaies que se partagent les cabinets de Londres et de Paris [1]. La vérité, c'est

1. L'un des deux tétradrachmes du roi Mostis que je viens de citer, étant encore inédit, j'en donnerai ici la description et je le fais graver sous le n° 6 de notre planche, car les numismatistes qui ont pu examiner la collection de M. le duc de Luynes, donnée par lui au cabinet de France, sont seuls à connaître cette pièce probablement unique.

Droit : Buste à droite, d'un personnage jeune, aux traits réguliers, sans barbe, revêtu d'une chlamyde.

Revers : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΟΣΤΙΔΟΣ. Minerve casquée, la haste à la main, assise sur un siége à griffes de lion, s'appuyant sur un bouclier dont le symbole paraît être une tête virile barbue, et tenant de la main droite une figure de la Victoire couronnant le nom royal. A l'exergue : ΕΤΟΥΣ ΚΒ. *L'an* 22. Dans le champ, à gauche, deux monogrammes : le premier est formé des lettres Υ, Ε et Λ ou Δ ; le second, les lettres Τ, Ν, Κ et d'autres peu distinctes.

Des deux tétradrachmes jusqu'à présent uniques du roi

Digitized by Google

que la jeunesse du prétendu portrait de Périsadès tient à ce que, comme tous les pseudo-Lysima-

Mostis, l'un, celui de la collection de Luynes, au cabinet de France, paraît supérieur par sa conservation à celui du *British Museum*, qui est beaucoup plus anciennement connu, puisqu'il a été décrit dès l'année 1790 par D. Sestini (*Lettere num.* t. IV, p. 81) alors que ce précieux monument faisait partie de la collection Ainslie. Ces deux pièces offrent les mêmes types, mais avec d'importantes variantes; ainsi : 1° nous avons ici deux monogrammes au lieu du monogramme isolé, KM, qui figure sur la pièce anglaise; 2° notre pièce est plus ancienne, attendu qu'elle est datée de l'an 22 de l'ère à laquelle toutes deux se rapportent; je dis l'ère et non l'année du règne, bien que je n'ignore pas que Visconti (*Icon. Gr.* t. II, p. 115, pl. 41, n° 18) ait vu dans le chiffre 38 du Mostis de Londres, dont il donna le premier une figure, l'indication des années du règne de ce personnage; mais sans nier la possibilité d'un règne aussi long, je préfère croire avec Eckhel que, sur ces deux médailles, il s'agit plutôt de l'ère de cette royauté inconnue; 3° il n'y a pas sur notre pièce de nom de magistrat, tandis que le tétradrachme de Londres a été frappé sous le magistrat Sadalès, ΕΠΙ ΣΑΔΑΛΟΥ, selon l'indication qu'on y lit à l'exergue.

Je ne dois pas omettre de signaler une bonne figure du Mostis de Londres qui se trouve dans le *Trésor de numismatique*, — *Rois Grecs*, pl. XXIII, n° 1.

Ce n'est pas incidemment et dans une note qu'il peut être question de discuter le pays et le temps où vécut le personnage au nom duquel ont été frappées ces médailles; mais je ne puis me dispenser de signaler l'importance historique du tétradrachme de Luynes qui nous apprend que Mostis dont les textes ne prononcent pas le nom, n'a pas régné moins de seize années, et que la dynastie à laquelle il appartient a subsisté au moins trente-huit années, si, comme il

Digitized by Google

ques, cette tête est la copie de l'Alexandre jeune et divinisé des Lysimaques. S'il restait quelques

y a des raisons de le croire, c'est le règne du fondateur qui a donné lieu à cette ère. J'ajouterai que cette fois, l'effigie du droit paraît être réellement un portrait royal : sur les deux variétés connues, la tête a un caractère individuel prononcé, et en tous cas, n'a certainement rien de commun avec l'image d'Alexandre des monnaies de Lysimaque. Ainsi que les rois de Pergame, dont les plus anciens doivent avoir été ses contemporains, Mostis n'avait voulu copier que le revers des statères et des tétradrachmes du roi de Thrace.

On sait d'ailleurs que les tétradrachmes de Londres et de Paris ne sont pas les seules monnaies qui aient été frappées au nom d'un roi Mostis. Il existe depuis longtemps dans les cabinets des pièces de bronze, beaucoup moins rares que celles d'argent; or ces pièces, avec des types épirotes, nous montrent la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΟΣΤΙΔΟΣ *. Jusqu'à présent, dans les discussions soulevées par ces diverses monnaies, on ne s'est divisé qu'au sujet de la patrie à leur assigner, les uns les donnant à la Thrace, les autres à l'Épire; mais on n'a pas encore mis en doute qu'elles aient été émises sous le même personnage. Ne se pourrait-il pas cependant qu'elles fussent de deux princes différents? Les monnaies de bronze avec leurs types nationaux certainement épirotes, — l'aigle et les têtes conjuguées de Jupiter et de Junon, — sur lesquelles ne se voit pas d'effigie royale et qui sont en outre d'un style plus ancien, n'auraient-elles pas été frappées par un premier Mostis, fondateur de cette dynastie oubliée qui, d'après les deux tétradrachmes, a eu cependant tout au moins trente-huit ans de durée? Dans cette

* Mionnet, t. II, p. 67, n. 46 et suivants. La plus ancienne publication d'une monnaie de bronze de Mostis remonte à l'année 1755. Voyez, *Numismata cimelii austriaci Vindoboneusis*, pl. xv, n. 24, p. LXXXVI du texte.

Digitized by Google

doutes, j'ajouterais qu'on retrouvera les traits jeunes, si l'on veut, mais renfrognés et moins nobles de la pièce de Russie sur telle imitation lysimachienne qui ne porte cependant pas le nom de Périsadès[1].

hypothèse, les monnaies d'argent dont les types n'ont rien de national ou de propre à l'Épire, et se rapportent uniquement à la personne royale, auraient été frappées sous le règne d'un fils, d'un neveu ou d'un successeur à un titre quelconque du chef de la dynastie. Il serait en effet naturel d'admettre que cet autre Mostis, se voyant parfaitement assis sur un trône qui, au moment de la fabrication de la plus ancienne des monnaies d'argent, datait déjà de plus de cinq olympiades, se fût décidé à faire le pas si redouté qui consistait à offrir son image aux respects et presque aux adorations des peuples, tandis que le premier avait dû ménager la chatouilleuse susceptibilité de ses nouveaux sujets. Quant à la patrie de ces monnaies, c'est, selon moi, l'Épire ou quelque région voisine des États des Pyrrhus et des Néoptolème, et je me range nettement sur ce point du côté d'Eckhel et de Charles Lenormant, en me séparant de Sestini et de Visconti, qui les donnent à la Thrace. Ce n'est pas ici le lieu, je l'ai déjà dit, de présenter toutes les raisons qu'on pourrait alléguer contre l'hypothèse des deux savants italiens, mais je rappellerai en finissant, qu'il est un argument décisif dans la question et dont je m'étonne que Visconti n'ait pas compris l'importance, c'est celui auquel j'ai déjà fait allusion, je veux dire la présence de types nationaux épirotes sur des monnaies de bronze qui portent le nom de Mostis.

1. Voyez au cabinet des Médailles et Antiques de la Bibliothèque impériale, un pseudo-Lysimaque classé par M. Müller parmi les pièces de localités inconnues, mais qui peuvent être attribuées à quelque atelier monétaire de la

Digitized by Google

En outre, dans l'hypothèse inadmissible d'un portrait réel sur les trois statères au nom de Périsadès, comment pourrait-on y reconnaître un seul et même personnage ? Il y a de telles dissemblances entre les effigies des statères de Paris et de Londres et la tête du statère de Russie, qu'il serait impossible de les expliquer par une simple différence d'âge, et qu'il faudrait distribuer ces trois pièces entre deux rois. En fait, ces dissemblances et toutes celles qu'on signalerait entre les nombreuses copies du type lysimachien proviennent de ce que les graveurs des coins de ces monnaies, travaillant dans des pays et des temps divers, ne songèrent pas à faire le portrait d'un modèle vivant ou réel, mais à reproduire tant bien que mal un prototype consacré dont la plupart ignoraient sans aucun doute l'origine et la signification.

La question iconographique épuisée, reste à rechercher la place que le Périsadès de ces trois statères doit occuper parmi les rois du Bosphore. Au moment où écrivait de Boze, l'histoire de cette contrée n'avait encore enregistré que deux Périsadès. L'un, celui dont on fait le premier du nom[1], est le fils de Leucon ; il fut contemporain

côte d'Asie ainsi que la pièce russe. Voyez, ouvrage cité, tableau IX, n° 470 et p. 90.

1. On ne peut, avec certitude, numéroter les rois du Bosphore du nom de Périsadès ; avant le règne de celui qu'on veut avoir été le premier Périsadès, il existe dans leur

Digitized by Google

de Lysimaque et mourut plusieurs années avant ce dernier, l'an 311 avant J. C.; l'autre est celui qui céda ses États à son voisin, le roi de Pont, Mithridate VI, l'ennemi du nom romain, événement dont on ignore la date précise, mais qu'on peut placer environ un siècle avant J. C.

C'est au premier de ces princes que de Boze attribua le statère du cabinet de France. Cary, dans son *Histoire des rois du Bosphore cimmérien*, adopta cette attribution[1]. Eckhel plus tard vint se ranger à cette opinion[2], et depuis, pour tous les

chronologie, une lacune de vingt années pendant laquelle a pu régner un Périsadès, fait d'autant plus possible que nous savons que ce nom était fort affectionné par ces princes. En effet, malgré cette lacune de vingt années et une autre d'environ cent quatre-vingt-dix années qui laisse tant de lignes blanches dans ce catalogue royal, je vois le nom de Périsadès porté à de grandes distances, par trois rois et par un prince : 1° Par le fils de Leucon ; 2° Par un fils de Spartocus, dont l'existence ne nous a été révélée que fort tard par une inscription dont j'aurai à parler plus loin; 3° Par le roi qui céda ses États à Mithridate VI, et 4° par un petit-fils de Périsadès, fils de Leucon, mentionné par Diodore de Sicile (XX, 24), lequel paraît n'avoir pas régné. Ce prince, fils de Satyrus, portait le nom de son aïeul, conformément à un usage antique dont on trouverait encore des exemples fréquents aujourd'hui, et qui nous permet de supposer bien des Périsadès dans les cent quatre-vingt-dix années environ pendant lesquelles l'histoire est muette sur les rois du Bosphore.

1. Voyez p. 26.

2. *Doctrina numorum veterum*, t. II, p. 361.

Digitized by Google

numismatistes, y compris Mionnet[1], ce fut chose jugée jusqu'au jour de la publication du tome second de l'*Iconographie grecque* de Visconti. Celui-ci fit remarquer qu'on ne pouvait raisonnablement donner à un prince mort l'an 311 avant J. C., une monnaie copiée sur des pièces dont l'émission n'avait pas commencé à ce moment, puisque l'on sait que c'est seulement cinq années plus tard, l'an 306 avant J. C., que Lysimaque prit le titre de roi, en même temps que ses rivaux, les autres successeurs d'Alexandre. Du reste, ne croyant pas pouvoir faire descendre ce monument jusqu'au temps du Périsadès, contemporain de Mithridate VI, Visconti proposa de l'attribuer à un Périsadès II qui aurait régné l'an 289 avant J. C., date de la mort de Spartocus son père. L'existence de ce prince venait d'être dévoilée aux érudits par l'inscription à laquelle je faisais tout à l'heure allusion[2], dont on doit la première publication à M. L. de Waxel[3] et que Boeckh, dans son *Corpus*[4], attribue, ainsi que Visconti, à un Périsadès qui aurait été le second du nom. Visconti avait toute raison d'enlever à Périsadès, fils de Leucon, la médaille en litige; mais il n'a pas aussi victorieusement prouvé qu'il fallût la donner au

1. *Description des Médailles grecques*, t. II, p. 358, n° 2.
2. Dans la note 1, p. 25 et 26.
3. Voyez *Recueil de quelques antiquités trouvées sur les bords de la mer Noire*, Berlin, 1803. Cf. p. 8, n° 7.
4. Voyez t. II, p. 149, n° 2107.

Digitized by Google

fils de Spartocus plutôt qu'à tout autre prince du nom de Périsadès, et surtout, il n'a pas prouvé que la tête qui paraît sur le statère du cabinet impérial fût, ainsi qu'il se l'est persuadé, le portrait du prince dont le nom est inscrit au revers. Tout le monde n'en suivit pas moins Visconti dont Mionnet enregistra la décision alors souveraine au tome IV de son supplément, et nul depuis n'a songé à la discuter[1]. Il aurait cependant suffi d'un coup d'œil pour faire reconnaître qu'un grand intervalle devait séparer l'émission des Lysimaques et celle de cette pièce qui n'en est que la grossière contrefaçon. Le style et la fabrique du Périsadès de Paris accusent en effet une époque assez basse, et la légende est si inhabilement écrite et si mal disposée qu'elle en est presque barbare. C'est évidemment à l'impéritie de l'artiste qui a gravé cette monnaie que la tête doit cette physionomie sauvage qu'on retrouve d'ailleurs sur d'autres pseudo-Lysimaques et qui a dicté à

1. Il faut excepter Raoul-Rochette qui, s'attaquant à ce qu'il y avait d'inattaquable dans la dissertation de Visconti, s'efforça de prouver qu'il fallait maintenir Périsadès I en possession de notre statère et n'en aperçut pas le point vulnérable qu'il laissa subsister, à savoir la croyance à un portrait réel sur cette pièce; voyez p. 48, de ses *Antiquités du Bosphore cimmérien*. Cet ouvrage parut en 1822, et le t. IV du *Supplément* de Mionnet en 1829. On voit que l'assertion de Raoul-Rochette n'eut aucune influence sur l'esprit cependant assez timoré de son vénérable confrère.

Digitized by Google

Visconti, parlant du célèbre roi de Thrace, une observation vraiment plaisante aujourd'hui : *la physionomie de ce prince paraît indiquer la férocité*[1]. En résumé, de deux choses l'une, ou il faut supposer que Panticapée était au commencement du troisième siècle avant notre ère fort éloignée du degré de civilisation des diverses contrées où furent frappées les monnaies originales de Lysimaque, ce que démentirait l'existence des belles pièces autonomes de cette cité; ou bien il faut admettre, et ceci est ma conviction, que les statères au nom de Périsadès n'ont été frappés que longtemps après la mort de Lysimaque, le créateur du type qu'ils reproduisent. Si maintenant on me demande auquel des rois du nom de Périsadès j'attribuerais ces pièces, je répondrai qu'il me paraît impossible de répondre à cette question, parce que leur fabrique permet de les faire descendre jusqu'au dernier de tous, et aussi parce que, ainsi que je l'ai fait remarquer, la chronologie du Bosphore est des plus incomplètes. Nous avons vu qu'on a frappé dans diverses villes grecques d'Europe et d'Asie des statères au nom de Lysimaque longtemps après sa mort; ne peut-on avoir également frappé dans le royaume du Bosphore des statères au type lysimachien, mais avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥ, longtemps après la mort d'un roi Périsadès sous lequel avait

1. Voyez *Iconog. grecque*, t. II, p. 101.

Digitized by Google

été inauguré ce monnayage d'imitation. Si l'on acceptait cette hypothèse, les trois pièces connues, avec le nom de Périsadès, seraient des copies dégénérées de statères au type lysimachien à retrouver frappés originairement probablement sous Périsadès, fils de Spartocus, et dont la fabrication se serait continuée sous les règnes de ses successeurs, quel qu'ait été leur nom, par le motif que cette monnaie était en possession de la faveur publique. On citerait bien des exemples de faits analogues qui justifieraient l'apparente témérité de cette proposition. Je m'aperçois du reste que Koehler, qui a tant et si savamment fouillé la numismatique des rois du Bosphore, a émis sur les statères en question une opinion facilement conciliable avec celle vers laquelle je penche. Dans ses remarques sur l'ouvrage de Raoul-Rochette sur les *Antiquités du Bosphore*, l'académicien de Saint-Pétersbourg s'était prononcé avec Visconti en faveur de l'attribution de nos statères à un Périsadès[1], qu'il désigne comme le second de ce nom; mais plus tard, après une nouvelle étude du sujet, il proposa de les donner à un Périsadès III, supposé par lui et dont il place le règne, d'ailleurs très-possible, dans cet intervalle de plus

1. Voyez dans les œuvres de Koehler, *Koehler's gesammelte Schriften*, à la page 97 du t. I, le mémoire intitulé : *Remarques sur un ouvrage intitulé, Antiquités du Bosphore cimmérien.*

Digitized by Google

d'un siècle et demi pendant lequel on ne sait rien des rois du Bosphore[1]. Koehler, pas plus que moi, ne pouvait donc se décider à croire ces pièces aussi voisines de l'époque de Lysimaque que l'avait pensé Visconti. Entre ces diverses conjectures, c'est le temps qui décidera, si d'aventure il amène de nouvelles découvertes de monnaies du Bosphore. Le Périsadès est resté très-longtemps unique; aujourd'hui il existe trois statères portant ce nom royal; voici le statère d'Acès qui vient grossir la série encore peu nombreuse des imitations lysimachiennes avec noms de rois; il n'est donc pas impossible que ces pièces intéressantes viennent à se multiplier et que l'on retrouve des Périsadès de l'émission *princeps*.

III

Sur la date et la patrie du statère d'Acès.

Après ce que l'on vient de lire sur les Périsadès, je n'ai plus à démontrer que c'est une copie de la tête d'Alexandre qui paraît sur le statère d'Acès. Le doute possible, à la rigueur, en ce qui concerne les monnaies de Périsadès qui n'ont pas la corne d'Ammon, ne l'est pas pour notre pièce,

1. Voyez, dans le même ouvrage, t. II, à la page 48 du mémoire intitulé : *Description d'une médaille de Spartocus, roi du Bosphore cimmérien*, etc.

Digitized by Google

sur laquelle nous avons signalé cet attribut significatif. Ces traits nobles et réguliers, cette beauté idéale nous offrent sans conteste les caractères de l'image divinisée du fils d'Ammon que Lysimaque avait placée sur sa monnaie. Quant à la supériorité de fabrique et à la perfection de l'exécution, malgré certains signes de dégénérescence, comme l'absence de la lance de Minerve, j'y vois une indication d'antériorité sur les statères de Périsadès que l'examen des caractères de la légende ne pourra que confirmer.

Écrite avec des lettres élégantes et fines, d'une forme qui, quoique plus grêle, se rapproche de celle employée sur les vrais Lysimaques, la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΚΟΥ, par sa netteté et sa régularité, se distingue de celles des Périsadès et *à priori* autoriserait à ne pas placer la date du statère sur lequel on la voit, trop longtemps après l'année 281 avant J. C., qui vit mourir Lysimaque. Ce n'est pas la forme particulière des alpha Α employés dans cette légende, qui contredirait cette appréciation. A la vérité, l'apparition de cet alpha sur des médailles dès le troisième siècle avant J. C., serait une nouveauté, car je ne crois pas qu'on l'y ait encore signalé à une époque antérieure à l'an 92 avant notre ère, où on le voit sur le plus ancien spécimen d'une série de tétradrachmes d'Aradus datés [1], mais outre qu'il n'est pas

1. Eckhel, *Doctrin. Num. Veter.*, III, 393. On voit aussi cet alpha, sur des monnaies de rois de Bithynie.

Digitized by Google

impossible qu'il en existe qu'on n'ait pas encore remarqués, je dois dire que je ne verrais rien qui dût étonner, dans la nouveauté du fait que je suppose, puisque aussi bien dès l'époque à laquelle je rattache le statère d'Acès, le troisième siècle avant J. C., les marbres nous montrent fréquemment des alpha figurés comme ceux de cet important monument.

D'ailleurs, un aussi mince détail ne saurait être décisif en pareille matière. C'est l'examen et la comparaison de la fabrique, du style, des mille éléments dont se compose l'aspect d'ensemble d'une médaille qui déterminent l'opinion d'un numismatiste, et non la forme d'une lettre isolée, attendu que l'étude des monnaies de l'antiquité fournirait de nombreux exemples de dérogation aux lois de la paléographie numismatique qui d'ailleurs n'ont pas encore été promulguées irrévocablement[1]. Pour conclure, je serais

1. Depuis les deux remarquables tentatives de l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis* pour établir les lois de la paléographie numismatique, cette branche de la science n'a pas fait de pas décisif et l'étude des monuments nous a bien souvent démontré qu'en pareille matière, il n'y avait pas de règles absolues. Des caractères réputés plus anciens que tels autres ne se trouvent-ils pas sur des monuments non-seulement contemporains, mais encore se rapportant aux mêmes personnages. Qu'on me permette de citer un seul exemple de ces dérogations à ce qu'on aurait tort d'appeler des lois. Cet exemple, qui me revient en mémoire parce qu'il est récent, m'est fourni par le cabinet impérial où l'on acqué-

Digitized by Google

donc tenté de placer la date de l'émission de notre statère dans les environs des années 230 ou 220 avant J. C., c'est-à-dire, à cinquante ou soixante années de distance de la mort de Lysimaque.

L'alpha coquettement enjolivé de notre statère nous guidera-t-il mieux dans la recherche de sa patrie que dans celle de sa date? Ceci est encore fort douteux. On pourrait incliner à voir dans la forme de ce caractère un indice d'origine asiatique, attendu que cet alpha est fréquent sur les monnaies de l'Asie, et que c'est sur celles de l'île d'Aradus, on vient de le voir, qu'on le rencontre le plus anciennement; mais comme je le remarque aussi sur plusieurs pseudo-Lysimaques d'or du cabinet impérial qui portent les initiales des villes de Byzance, de Tomi et d'Istrus [1], toutes

rait, il a trois années, une drachme de Triphène, femme de Polémon II, roi de Pont, uniquement parce que le Σ qui termine le mot ΤΡΙΦΑΙΝΗΣ y était figuré ainsi Σ et non C comme sur la drachme de l'ancien fonds de la même reine, décrite par Mionnet en 1829 (t. IV, p. 478, n° 5). Ai-je besoin d'ajouter que la paléographie appliquée à la numismatique présente de telles difficultés que les deux *Essais* consacrés par l'abbé Barthélemy à ce sujet sont séparés par quarante années d'intervalle et qu'il n'a pas mené à fin cette entreprise dans laquelle il a cependant fait preuve d'une justesse de vues et d'un tact numismatique qui n'ont pas été surpassés (Voyez *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Essai d'une paléographie numismatique*, par l'abbé Barthélemy, t. XXIV, p. 30 et suiv., 1re partie et 2e partie, dans le t. XLVII, p. 181 et suiv.).

1. Je crois que personne n'avait signalé cet alpha sur les

Digitized by Google

trois situées en Europe, ce n'est pas là ce qui nous éclairera décidément sur le pays d'origine de notre statère.

A défaut de monogramme, le trident, unique symbole qui y paraisse, devrait trancher cette difficile question. On va voir qu'il n'en peut aller ainsi. Ce symbole, on le sait, appartient à la ville de Byzance; sur ce point, pas de doute possible, puisqu'on le voit associé aux lettres BY[1] sur des statères au type de Lysimaque; mais comme on le voit aussi sur d'autres pseudo-Lysimaques qu'on ne peut réfuter à Callatia, à Tomi, à Istrus et à Rhodes, et même sur ceux de Périsadès frappés à Panticapée ou peut-être à Hermonassa[2], sa présence n'implique pas nécessairement que les pièces sur lesquelles il paraît sans l'ad-

pièces en question, et ceci est encore un argument à l'appui de ce que je disais plus haut qu'on pourrait trouver des A à une époque plus ancienne que l'an 92 avant J. C. Il y a encore bien des observations à faire dans le champ sans limites de la numismatique.

La dernière des trois pièces citées est gravée dans l'ouvrage cité de M. L. Muller; voyez pl. I, n° 15 et n° 284 du tableau n° VI. Les deux autres y portent les n°s 156 et 272; on les chercherait vainement sur les planches de M. Müller, mais on pourra s'assurer de l'exactitude de mon assertion en examinant les originaux au cabinet des médailles.

1. Voyez un beau spécimen de ces statères, n° 2 de notre planche.

2. Sur ces pièces, le trident se rencontre soit avec les initiales ΚΑΛ, ΤΟ, ΙΣ, soit avec la rose de Rhodes, soit avec le

Digitized by Google

dition des initiales BY aient été frappées à Byzance, et par conséquent, nous n'en pouvons inférer que le statère d'Acès soit sorti de l'atelier monétaire de cette cité, ni même que ce roi y ait jamais dominé.

Indépendamment de cette observation purement numismatique, il y a des considérations historiques qui s'opposeraient à une pareille hypothèse. Byzance était trop puissante et trop célèbre pour qu'on puisse supposer qu'elle ait obéi, ne fût-ce qu'un jour, à ce personnage resté inconnu. Un tel succès aurait illustré son nom, et nous le trouverions mentionné par quelqu'un de ces écrivains qui ne nous ont pas laissé ignorer que si cette république se vit forcée de subir l'alliance onéreuse d'Athènes, ainsi que la protection plus ruineuse des Gaulois, elle garda cependant toujours une sorte d'autonomie, résista à Philippe de Macédoine, qui l'assiégea vainement, et sut rester indépendante aux temps de la plus grande splendeur de l'empire de Lysimaque.

monogramme ΠA ou ΠAN, soit enfin avec les initiales EP. Voyez pour les quatre premiers exemples, L. Müller, ouvr. cité, tableau V, nos 257, 258 et suiv., id., nos 269 et suiv., id., nos 284, 285, et tableau VII, nos 450 et 451. Pour les trois derniers, voyez les figures des Mémoires cités plus haut de Koehler et du prince Sibirski reproduites sous les nos 4 et 5 de notre planche et le no 3 de notre planche pour le Périsadès de Paris.

Digitized by Google

Que vient donc faire l'attribut de Byzance sur notre statère, sur ceux de Périsadès, et aussi sur ceux de Rhodes, d'Istrus, de Tomi et de Callatia? Suivant l'auteur de la *Numismatique du roi Lysimaque*, sur les monnaies de ces villes, le trident serait l'équivalent d'une contre-marque et désignerait les espèces frappées spécialement pour le payement de droits imposés vers le milieu du troisième siècle de notre ère, par les citoyens de Byzance aux vaisseaux qui traversaient le détroit commandé par leurs remparts et leur flotte [1]. Cette explication aurait l'avantage de rendre compte en même temps de la présence du trident sur les statères de Périsadès et sur celui d'Acès que M. Müller n'a pu connaître; mais malgré toute l'estime dans laquelle je tiens la solide érudition de ce savant, je me sépare de lui sur ce point. Il est vrai que Byzance, serrée de près par les Gaulois survenus en Thrace au lendemain de la mort de Lysimaque, et ne pouvant subvenir à elle seule aux énormes tributs que lui demandèrent ses incommodes voisins, se vit forcée de recourir à la taxe arbitraire dont le souvenir a été invoqué par M. Müller; mais on ne voit pas bien pourquoi, dans ce cas, des États libres auraient placé sur leurs monnaies le symbole de Byzance, à moins qu'on ne l'ait exigé d'eux, ce que je ne puis admettre. Une telle prétention eût été la

1, Voyez l'ouvrage cité de M. L. Müller, p. 34.

Digitized by Google

plus impolitique aggravation d'une mesure qui, quoique motivée par des raisons de force majeure, ne fut pas mieux accueillie, il y a deux mille ans, que ne l'était, hier encore, la taxe exigée pour le passage du Sund par les compatriotes de l'érudit danois. Polybe ne nous apprend-il pas, ainsi que l'a remarqué M. Müller lui-même, que le mécontentement causé par la taxe du détroit occasionna entre une ligue puissante et Byzance une guerre qui ne prit fin qu'à la suite de revers essuyés par la reine du Bosphore, qui, chose singulière, paraît n'avoir obtenu la paix que par la bénévole intervention de Cavarus, chef de ces Gaulois, dont les exactions avaient été la cause des hostilités. Après cela, comment croire que les rois Périsadès et Acès et une ville aussi fière et aussi puissante que Rhodes, qui fut l'âme de la ligue contre Byzance, aient jamais pu songer à placer sur leurs monnaies un signe de soumission comme le trident, symbole de cette cité? Et puis, pourquoi ne trouvons-nous le trident que sur les monnaies de cinq États, Callatia, Tomi, Istrus, Rhodes et le Bosphore (de six maintenant qu'il faut ajouter Acès à cette liste), tandis qu'il ne paraît pas sur les statères au type de Lysimaque, frappés par tant d'autres villes pour la plupart maritimes, et partant passibles de la taxe en question? Il existe donc une autre raison de la présence du trident de Byzance sur certaines imitations du type de Lysimaque.

Digitized by Google

Cette raison, c'est que les plagiaires ont souvent pris pour modèle des pièces *byzantino-Lysimachiennes* au trident qui se rencontraient plus fréquemment dans le commerce que les autres imitations et même que leur prototype sans trident, lequel paraît avoir été de bonne heure retiré de la circulation ou tout au moins n'avoir pas été frappé par grandes masses, si l'on en juge par sa rareté relative. Nous savons, au contraire, que la monnaie byzantino-lysimachienne a été frappée avec une abondance excessive[1], ce qui n'a rien que de fort naturel, si l'on songe d'abord que Byzance était l'une des plus riches cités du monde antique, et aussi que les exigences des Gaulois durent l'obliger à multiplier la fabrication de ses statères à la légende et au type de Lysimaque. Pendant plusieurs années, Comontorius, fondateur de l'Empire des Gaulois en Thrace, ou ses successeurs, levèrent sur cette ville des tributs de plus en plus considérables qui finirent par s'élever à la somme annuelle de 80 talents; sans doute, suivant un

1. Si l'on veut parcourir les tableaux qui terminent l'ouvrage souvent cité ici de M. Müller, on verra que le nombre des monnaies connues de Byzance au type de Lysimaque est infiniment plus considérable que celui des pièces frappées par les autres villes, sans en excepter celles qui, comme Callatia, Istrus et d'autres, firent partie intégrante de l'empire de Lysimaque et qui par conséquent monnaye probablement avant toutes les autres au nom et au type de leur maître.

Digitized by Google

usage des Barbares, dont on trouverait encore des exemples chez certains peuples de l'Orient, les Gaulois stipulaient que les payements seraient faits en certaines espèces déterminées, comme les pièces d'or à la *Minerve assise* du roi Lysimaque dont la réputation était venue jusqu'à eux, et dont ils avaient appris à distinguer le type[1]. De là l'immense quantité de statères au type de Lysimaque frappée à Byzance, et de là aussi la présence du trident de cette ville sur certains *pseudo-Lysimaques* non byzantins dont les auteurs ne placèrent le trident sur leurs œuvres que parce qu'il se trouvait sur les modèles qui se rencontraient le plus souvent entre leurs mains, et sans attacher la moindre importance à l'addition de ce symbole. C'est par suite d'une insouciance pareille qu'on ne voit pas la corne de bélier sur la tête des statères de Périsadès; c'est aussi la raison de l'omission de la lance de la Minerve sur la pièce d'Acès. Insouciance n'est du reste pas le mot propre, au moins en ce qui concerne cette dernière circonstance. De pareilles altérations s'expliquent mieux par le terme de *dégénérescence* qui désigne chez les numismatistes l'effet du temps et de la routine sur un type qui s'use

1. Il n'y a pas encore longtemps qu'on frappait à Vienne des thaler à l'effigie de Marie-Thérése destinés au commerce avec le Levant et les peuples des provinces du Danube. Je ne suis même pas certain que cette coutume soit tombée définitivement en désuétude.

Digitized by Google

en se perpétuant et parfois même s'altère jusqu'à devenir méconnaissable.

IV

Recherches sur l'origine du roi Acès et conjectures sur la situation géographique de ses États.

Il me faut maintenant rechercher à quelle race a pu appartenir le roi dont le nom paraît sur notre médaille et aussi à quels peuples il a dû commander.

Notre curiosité aimerait à savoir sous lequel de ces deux noms Ἄκης ou Ἄκας fut connu ce prince: mais à vrai dire, cela importe peu à l'objet de cette étude, car ces terminaisons, qui ne constituent pas des noms essentiellement différents, indiquent seulement des variantes dialectiques, si bien que, quel que soit le choix qu'on fasse entre elles, on aura toujours un nom à physionomie asiatique, scythique ou barbare. En effet, on chercherait vainement dans la plus complète des listes de noms propres grecs, la mention d'un personnage grec qui se soit nommé Acès ou Acas, et si je me suis décidé à désigner par le nom d'Acès ce nouveau venu à inscrire sur le tableau des rois de l'antiquité, c'est, je l'ai déjà dit, uniquement pour la commodité du discours et sans avoir la prétention de motiver ce choix arbitraire.

Quelques exemples suffiront pour montrer

Digitized by Google

l'analogie des noms *Acès* ou *Acas* avec ceux de personnages scythes parsemés chez les écrivains de l'antiquité. Ainsi *Acas*, rappelle par la désinence le nom d'*Ariantas*, roi scythe mentionné par Hérodote[1], et celui de *Sarias*, autre roi Scythe qui ne nous est connu que par la numismatique, comme celui qui nous occupe; enfin, le nom plus célèbre d'un roi scythe de la Thrace, d'*Athéas*, sur lequel Plutarque et d'autres écrivains nous ont transmis de curieuses particularités[2]. Ce n'est pas tout; il y a des raisons de supposer que le mot Ἄκας est un équivalent de Σάκας, l'une des nombreuses appellations des Scythes, notamment chez les Perses[3], et qui dans Xénophon est le nom d'un échanson du roi Astyage[4]. Voici sur quelle base peut s'appuyer cette hypothèse.

Dans le lexique de Suidas, à la lettre A, Ἄκας est donné sans explication comme le nom d'un poëte tragique. Il ne faudrait pas voir dans ce fait la contradiction de ce que je disais à l'instant,

1. IV. LXXXI.

2. Plut. Apophteg., 18. Justin, IX, 2. Frontin, Strat., II, 4.

3. Hérodote (VII, 64) dit que les Perses désignaient la généralité des ~~Perses~~ par le nom de Saces, Σάκαι. Ce nom est encore donné aux Scythes par d'autres auteurs; ainsi Diodore de Sicile parle de Scythes connus sous le nom de Saces (Voyez II, 35). Strabon cite également les Saces, comme des pasteurs et des Scythes d'origine (Cf. lib. VII, p. 303.)

— Scythes

4. Κύρου παιδεία, I, 2.

Digitized by Google

qu'on ne trouverait pas un seul Grec appelé Acas. Bien que le lexicographe n'en avertisse point, il ne s'agit pas dans ce passage du véritable nom de ce poëte, mais du sobriquet sous lequel il fut souvent désigné, ce que l'on sait pertinemment d'ailleurs et ce qui ressort en outre d'un passage plus explicite du même auteur qu'on trouvera à la lettre Σ. Là, le mot Σάκας est donné comme le nom d'un poëte tragique, mais cette fois avec une citation d'Aristophane qui ne nous laisse pas ignorer que le Sacas en question n'est autre que ce poëte Acestor, si mal traité par plusieurs écrivains de l'antiquité, et qui fut particulièrement l'objet des sarcasmes du grand comique athénien, lequel précisément, dans les vers empruntés aux *Oiseaux* par Suidas, lui reproche son origine étrangère[1]. Si donc le lexicographe a pu désigner alternativement par les noms d'*Acas* et de *Sacas* un même personnage que ces sobriquets ridiculisaient en le signalant comme un barbare, n'est-il pas probable que c'est parce que ces deux paronymes d'*Acestor*, nom véritable de ce personnage, n'étaient que des variantes d'un même mot et représentaient également le mot *Scythe* pour les Athéniens. La synonymie d'*Acas* et de *Sacas* s'explique au reste par la propension bien connue du sigma à s'effacer au commencement de

1. Voyez, Vers 30 et suivants. Aristophane parle encore de ce poëte dans les *Guêpes*; mais là il le désigne par son véritable nom d'Acestor. Voyez vers 1221.

Digitized by Google

certains mots. Dans un travail qui s'adresse à une compagnie qui compte des philologues aussi éminents que tels de nos confrères, que je n'ai pas besoin de nommer, il serait superflu de s'étendre sur ce point. Il suffira de rappeler un petit nombre d'exemples de cette disparition du sigma qui s'explique par une des fonctions de cette lettre, laquelle dans certains cas représente une aspiration. Je trouve ces exemples dans la synonymie des termes Ἕλλοι et Σελλοί, ainsi que dans les noms des villes de Salmydessus de Thrace, de Sagalassus de Pisidie et de Segesta de Sicile, qu'on rencontre parfois écrits Almydessus, Agalassus et Egesta dans les textes, et même sur des monuments numismatiques[1]. Il est vrai que je n'établis la suppression du sigma dans le mot Acas que par une ligne de Suidas qui pourrait être une faute de copiste ou une interpolation. C'est même une objection qui m'est faite d'avance par F. G. Welcker dans une note de ses recherches sur la tragédie grecque[2], mais elle n'est pas sans réplique, puisque M. Benseler, dans son édition du *Dictionnaire des noms propres grecs* de Pape, considère Acas et Sacas comme des variantes d'un même nom[3].

1. Voyez l'article des médailles de Ségeste dans Eckhel ou dans Mionnet.

2. Voyez F. G. Welcker. *Die griechischen Tragödien.* III, p. 1032. Cf. note.

3. Voyez v° Ἀκας dans le *Wörterbuch des griechischen*

Digitized by Google

Sans trancher cette question, je ferai remarquer que si l'on admet la synonymie au moins très-probable de Sacas — qui équivaut positivement à Scythe — avec Acas ou Acès, le nom inscrit sur notre médaille serait un indice précieux pour déterminer l'origine du roi en l'honneur duquel elle a été frappée. On sait en effet que par un sentiment de même nature que celui qui portait les peuples à faire dériver leur nom de celui d'un héros éponyme, les chefs, surtout chez les Barbares, empruntaient souvent le leur à l'une des appellations du peuple auquel ils commandaient. Cette coutume paraît même avoir été particulièrement usitée chez les Scythes, si l'on en croit Diodore de Sicile[1]. Acas ou Acès, seraient donc des noms qui conviendraient à merveille à un prince scythe ou sace qui devait tirer gloire de son origine, bien qu'il ait employé la langue grecque sur sa monnaie comme firent d'ailleurs ses frères, les rois scythes de la Bactriane, ainsi que ceux de la Chersonèse Taurique. Il serait

Eigennamen. Braunschweig, 1863 (Troisième édition en cours de publication du Dictionnaire des noms propres grecs de Pape).

1. Dans le livre II de la *Bibliothèque historique*, Diodore qui vers le commencement du chapitre XLIII dit que Scythes, fils de Jupiter, laissa son nom à la nation des Scythes, s'exprime ainsi vers la fin du même chapitre : « La nation des Scythes s'accrut considérablement sous des rois célèbres qui laissèrent leurs noms aux *Saces*, aux Massagètes, aux Arimaspes et à plusieurs autres peuplades. »

Digitized by Google

facile de rassembler, à l'appui de cette supposition, bien des noms de princes scythes, ou tout au moins barbares, qui sont en même temps des désignations de races; je n'en citerai que quelques-uns, et, laissant de côté ce Scythès dont descendaient les Scythes d'après Hérodote et Diodore[1], je rappellerai que d'une part Diodore[2] parle d'un *Agarus*, roi scythe, et que de l'autre, nous savons par Appien[3] que les *Agares* étaient une peuplade scythique; j'ajouterai que *Sauromatès* est le nom de plusieurs de ces rois du Pont et du Bosphore dont l'origine se confondait avec celle des *Sarmates* ou *Sauromates*, que ce *Cavarus* cité plus haut, dont on possède des monnaies et qui paraît avoir été le successeur du gaulois Comontorius, dans l'empire fondé par celui-ci en Thrace, ne devait pas être étranger aux *Cavares*, peuple qui habitait le pays qui devint la deuxième Narbonnaise; que *Belgius*, autre chef gaulois dont parle Justin[4], appartenait très-probablement, au moins par son origine, à la nation des *Belgæ*, et enfin que *Gétas*, roi d'une peuplade de la Thrace, que la numismatique[5]

1. Hérodote, IV, 10. Diod. II, XLIII.
2. Diod., XX, 24.
3. *Bell. Mithrid.*, 88.
4. Voyez XXIV, 5. C'est ce chef que Pausanias nomme Βόλγιος. Cf. X, 19, 7.
5. Voyez la monnaie de Gétas dans le *Sylloge of ancient unedited coins* de James Millingen, p. 45.

Digitized by Google

nous a seule fait connaître, devait appartenir au rameau gète de la race scythique.

Je viens de rappeler quelques noms scythiques qui ne sont pas sans analogie, ou tout au moins sans assonance avec *Acas*, l'une des deux formes possibles du nom inscrit sur notre statère; on en pourrait citer autant qui se terminent par les deux syllabes, *Acès*. On peut vérifier l'exactitude de cette assertion en notant ces noms dans les divers auteurs de l'antiquité qui ont parlé des Scythes et plus facilement en parcourant la dissertation qui précède le chapitre de la Chersonèse Taurique dans le t. II du *Corpus Inscriptionum Græcarum* de Boeckh. Je me contenterai de rappeler le nom du Scythe ou du Parthe qui fonda la dynastie des Arsacides, Arsacès, Ἀρσ-άκης; ceux de Pharnacès, d'Arbacès, et une foule d'autres que la mémoire seule fournirait, afin de montrer qu'Acès indiquerait avec autant de vraisemblance qu'Acas, l'origine scythique du roi inconnu qui nous occupe. Cette forme finale Ἄκης dut être originairement un vocable dont le sens ne serait pas impossible à fixer, puisqu'on le retrouve dans ἀκινάκης, nom du cimeterre que les Scythes adoraient et dont Hérodote et Lucien parlent à plusieurs reprises[1]. Ces deux syllabes ne forment elles pas aussi le nom d'un des

1. Hérodote, IV, 62. Lucien. *Toxaris.*, ch. XXXVIII. Ce terme aurait-il un radical commun avec le grec ἀκή, pointe, tranchant?

Digitized by Google

grands fleuves de l'Hyrcanie, contrée scythique[1], et ne le retrouve-t-on pas encore dans le nom d'un fleuve de la Sarmatie cité par Ptolémée[2], l'Ἀξιάκης, qu'on croit être le Téligol en Podolie. La numismatique nous montre aussi chez les Scythes, dont les noms sont parfois si demesurément longs, un assez grand nombre de noms brefs, dissyllabiques mêmes ainsi que celui d'Acès, ceux par exemple des rois de la Bactriane Mayès et surtout Azès, dont l'analogie avec notre Acès ne peut être méconnue[3].

Acès ou Acas était donc d'origine asiatique, et très-probablement scythique; je ne crois pas qu'il y ait à hésiter sur ce point; mais je me prononcerai avec moins d'assurance au sujet de la contrée où a dû être frappé le statère qui nous a révélé son existence. L'absence de monogramme, ainsi que la banalité du type qui a entraîné le défaut de physionomie locale signalé plus haut, ne nous laissent aucune prise pour déterminer le coin de l'Europe ou de l'Asie auquel appartient cette monnaie. Notre ignorance absolue de ce que fut en réalité Acès, est également un obstacle

1. Hérodote, III, 117. C'est le fleuve qu'Hésychius désigne sous la forme voisine ἄκις et qu'on croit être l'Oxus.

2. Ptolémée, III, 5, p. 73.

3. Wilson. *Ariana antiqua*, p. 313 et 321. Mionnet, Suppl., t. VIII, p. 485, nos 73 et suivants. *Trésor de numismatique. Rois Grecs*. Pl. LXXVI, nos 16 à 20, et LXXXVII, 1 à 14. Pages 154 et 155 du texte.

Digitized by Google

à peu près insurmontable à cet égard. La légende lui donne le nom de roi, s'ensuit-il qu'il y ait jamais eu un royaume d'Acès? S'il est possible qu'il ait été le successeur de rois scythes, thraces, odryses ou gètes, comme cet Athéas ou Atéas qui résista à Philippe de Macédoine, et dont j'ai déjà prononcé le nom; ce Syrmus que battit Alexandre[1], ou ce Dromichètes[2], qui défit deux fois les troupes de lysimaque, il peut aussi n'avoir été que le chef de hasard de quelque horde pillarde dont les succès lui auront valu le titre de roi, sans qu'il ait possédé un royaume dans la véritable acception de ce mot, surtout selon nos idées modernes. D'ailleurs, son royaume, s'il en eut un, peut n'avoir eu qu'une existence d'un jour. L'antiquité vit naître souvent de ces royautés éphémères dont un exemple à peu près contemporain d'Acès est l'empire gaulois fondé en Thrace par ce Comontorius dont j'ai déjà parlé et sur lequel nous possédons quelques détails, parce qu'après tout il dura soixante années. Qui sait? Acès fut peut-être le premier et le dernier roi de sa race? Il se peut aussi que la monnaie qui nous fait connaître son nom n'ait pas été frappée sous son influence directe; en effet, s'il est possible qu'elle ait été fabriquée dans

1. Arrien. *Anabasis Alex.*, I, 2.

2. Dromichètes est mentionné par Polyen, Diodore de Sicile, Strabon et Plutarque.

Digitized by Google

une ville sujette d'Acès, il ne l'est pas moins qu'on n'y lise son nom que parce qu'une ville soumise par ses armes à un tribut exigible en espèces au titre et au type de Lysimaque aura cru politique de flatter le barbare en y plaçant son nom, tout en négligeant d'y ajouter le sien propre ou tout au moins un symbole distinctif, ainsi que fit Panticapée lorsqu'elle battit monnaie au nom de Périsadès. Le roi du Bosphore fut-il pour quelque chose dans le monnayage de Panticapée? Savons-nous bien quels étaient les rapports de certains rois avec les villes grecques réputées leur avoir été soumises? Savons-nous surtout comment les choses se passaient à l'égard de la monnaie? N'existait-il pas sur ce sujet une certaine liberté dont les médailles grecques impériales nous font entrevoir la probabilité? Je ne puis ici qu'indiquer rapidement les vues que la numismatique peut ouvrir sur ce sujet que je me réserve de traiter quelque jour, mais ce que nous savons des relations des villes grecques maritimes de la Chersonèse Taurique avec les rois Scythes de l'intérieur de cette contrée, l'exemple rappelé plus haut des avanies imposées aux Byzantins par les Gaulois, ces pillards alors aussi barbares que les Scythes leurs proches parents, me paraissent autoriser dès à présent les conjectures que je viens d'émettre au sujet de la monnaie d'Acès.

Quant au théâtre des exploits ou des aven-

Digitized by Google

tures de ce personnage, sans prétendre l'indiquer avec précision, je trouve une certaine vraisemblance à le placer dans la Thrace. Bien qu'il ne nous reste chez les auteurs anciens que de maigres notions sur ce pays dont l'intérieur fut toujours barbare et qui même aujourd'hui est encore très-imparfaitement connu, nous n'ignorons cependant pas, je viens de le rappeler, qu'il y subsista des rois scythes et même que des invasions scythiques paraissent s'y être succédé jusqu'à des temps relativement voisins des nôtres. Dans la moderne Roumélie, le nom des Scythes n'est pas encore oublié, et c'est à eux que l'on attribue ces kourganes qu'on y rencontre par milliers et qui passent pour y marquer la route de leurs hordes, non sans bonnes raisons, car ils offrent les plus grandes analogies avec ceux de la Chersonnèse Taurique. Il y a donc de l'espace pour placer le royaume ou tout au moins le campement de notre roi scythe, c'est-à-dire originaire de l'Asie, dans cette vaste région aux limites mal définies qui s'appela primitivement du nom significatif d'*Aria*, où persistèrent si tard les pratiques d'un culte purement oriental dont on découvrait récemment de si curieux monuments[1], et où se pressaient cent tribus, Odryses, Gètes, Mae-

1. Voyez dans la *Revue archéologique*, n° de juin 1865, le mémoire de M. Heuzey, intitulé : *Le Panthéon des rochers de Philippes*.

Digitized by Google

des, Bittons, Bessons, Satres, Triballes, etc., etc., dont on sait mal les origines, mais dont la plupart étaient certainement des rejetons du grand rameau scythique. C'est en somme par un abus de langage qu'on parle de rois de Thrace; c'est rois de certains Thraces, ou rois en Thrace qu'il faudrait dire en parlant des Seuthès et autres prédécesseurs de Lysimaque. Ce prince lui-même ne fut pas véritablement roi de Thrace; mais comme il est parti de la satrapie de ce nom pour s'élever à la dignité royale, de la même manière que son rival Antigone se fit roi en Asie sans qu'on puisse préciser les limites de son pouvoir, l'usage a prévalu de désigner l'empire de l'ancien garde du corps d'Alexandre, par le nom de la Thrace, qui ne constitua cependant jamais un royaume et n'est après tout, ainsi qu'on l'a dit si durement de l'Italie, qu'une expression géographique, absolument comme le terme *Allemagne*. L'histoire de Lysimaque est une frappante démonstration de ce que je viens d'avancer. Ce grand capitaine, qui sut se faire une si belle part dans la succession d'Alexandre, ne parvint jamais à former une nation des peuplades à demi sauvages de l'intérieur de la Thrace. Il fut même si loin de les soumettre toutes, qu'au contraire nous le voyons dans une grande bataille tomber aux mains d'un chef gète, de ce Dromichète dont j'ai déjà parlé, lequel rendit la liberté au Macédonien avec une magnani-

Digitized by Google

mité dédaigneuse; et qu'enfin, il ne posséda même pas toutes les côtes de la Thrace, puisque Byzance conserva son autonomie pendant son règne. Pausanias, dans la courte, mais précieuse biographie qu'il a tracée de ce prince, laisse voir clairement ce que c'était que la royauté de Lysimaque en Thrace.

« Il devint, dit-il, roi des Thraces, voisins des Macédoniens, c'est-à-dire de ceux qui étaient déjà soumis à Philippe et à Alexandre et ne forment qu'une portion peu considérable de la nation thrace[1]. En effet, à l'exception des Celtes, » ajoute-t-il dans le même passage, « aucun peuple ne peut se prétendre aussi nombreux que les Thraces, et avant les Romains, ils n'avaient jamais été complétement soumis. » Involontaire ou non, ce rapprochement des Celtes et des Thraces, sous la plume de Pausanias, ne me paraît pas devoir être négligé. Ne sait-on pas que, sous ces noms de Celtes, de Thraces, de Scythes, de Gètes, et cent autres, il s'agit toujours de peuples partis de l'Asie qui en se séparant se diversifièrent selon les milieux où les poussa la fortune, mais non sans garder quelques traits qui décèlent une même origine. Aussi, suis-je en droit de supposer que la royauté de ces chefs gaulois que César put seul réduire, devait avant ses immortelles campagne présenter beaucoup d'analogie avec celle que je

1. *Pausanias*, I, 9. *Attique*.

Digitized by Google

réclame en Thrace pour Acès, et de même la domination de Lysimaque sur cette contrée, dut avoir une grande similitude avec la situation des Romains dans la Gaule, alors qu'ils n'y possédaient que leur *Province*.

Il n'est pas jusqu'au silence gardé par les historiens sur Acès qui ne puisse être considéré comme favorable à l'hypothèse que je présente. S'il eût régné dans quelque contrée civilisée, s'il eût possédé Byzance, on aurait eu chance de rencontrer son nom chez les écrivains de l'antiquité en dépit des lacunes qui les déparent si souvent, de même qu'on sait le nom de plusieurs rois de la Thrace grecque des côtes, ou de ceux du Pont et du Bosphore; mais si, au contraire, il fut seulement le chef de quelque horde vagabonde et à demi sauvage de l'intérieur de la Thrace, comment retrouver sa biographie? Qui nous dira celle des pareils d'un Athéas, d'un Syrmus, d'un Dromichètes et de tant d'autres? Ils ont vécu, combattu, régné loin des centres de la civilisation grecque, la plupart n'ont jamais rien eu à démêler avec elle; ainsi que les Celtes leurs frères, ils n'écrivaient pas; à de rares exceptions près, ils sont irrévocablement condamnés à l'oubli.

La monnaie que je viens de décrire vaudra à Acès la fortune d'occuper un instant l'attention des érudits, mais très-probablement nous ne saurons jamais de lui que son nom, dont la forme

Digitized by Google

exacte ne nous est même pas connue. L'époque à laquelle il a vécu restera de même fort incertaine, car je ne voudrais pas affirmer que le statère sur lequel on lit son nom ait été frappé de son temps. Rien n'empêche qu'il n'ait vécu à un moment plus rapproché du règne de Lysimaque, et il peut être arrivé à sa monnaie ce que nous avons tenté d'établir qu'il advint de celles de Périsadès.

J'ai cru pouvoir attribuer avec quelque vraisemblance à Acès la royauté d'une tribu scythique de la Thrace; je n'oublie pas cependant que j'ai dit en commençant qu'il paraît probable que le statère qui nous a révélé l'existence de ce personnage a été trouvé en Asie, dans les environs de Trébizonde. Cette provenance unique ne serait pas décisive contre l'opinion vers laquelle je penche, je l'ai déjà dit également; toutefois, c'est une présomption en faveur de l'origine asiatique de notre statère que pourrait établir plus solidement une découverte ultérieure. Ne possède-t-on pas aujourd'hui trois de ces rares statères au nom de Périsadès dont le premier spécimen demeura si longtemps unique? On trouvera peut-être un second statère d'Acès, et cette fois il se peut qu'on y lise l'indication d'atelier monétaire qui manque sur le premier. Personne plus que moi ne souhaite que cette prévision vienne à se réaliser. Dût le nouveau venu porter le monogramme d'une ville d'Asie,

Digitized by Google

je saluerai sa découverte avec le plaisir de la curiosité satisfaite, et avec d'autant plus de désintéressement que, même dans ce cas, je n'aurais rien d'essentiel à retrancher dans les pages qui précèdent. Acès, chef d'une peuplade scythique, ne pourrait-il avoir régné sur une peuplade de la Thrace et avoir conquis et soumis au tribut quelque ville de la côte d'Asie ? Cette ville ferait partie des États des rois du Bosphore, que ce que j'ai avancé sur le nom et l'origine d'Acès ne serait nullement infirmé par cette circonstance, car ces princes étaient également d'origine asiatique, et la plupart de leurs noms, à commencer par celui de Périsadès, sont aussi étrangers à la langue des Grecs que celui qui se lit au revers de notre monnaie. Si donc, ainsi que je le disais, il y a de l'espace en Thrace pour le royaume d'Acès, il ne manquerait pas non plus de place sur le catalogue des rois du Bosphore pour y intercaler son règne, puisque l'on y connaît une lacune de plus d'un siècle et demi.

Il n'est pas impossible non plus qu'Acès ait été roi de quelqu'une de ces peuplades qui habitaient la région voisine de Trébizonde et dont quelques-unes sont nommées à peine une fois dans l'histoire. Un passage d'un fragment d'Arrien que me signale mon confrère et ami M. W. H. Waddington pourrait être allégué en faveur de l'origine asiatique de notre statère.

Arrien dictant l'ordre de bataille de l'armée

Digitized by Google

qu'il commandait contre les Alains, veut que ce soient les cavaliers acéiens qui protégent ses ailes : οἱ ἱππεῖς οἱ Ἀκεῖοι[1]. Malgré l'énorme intervalle qui sépare la date de l'émission du statère d'Acès (environ quatre siècles, en la supposant même plus moderne que le moment où j'ai tenté de la fixer) de celui de l'expédition contre les Alains à laquelle a trait le fragment en question, il est permis de se demander s'il n'y aurait pas quelque rapport entre le nom de ces cavaliers et celui de notre roi inconnu. Que le mot Ἀκεῖοι désigne chez Arrien un peuple ou une tribu, ou qu'il ait été donné à un corps d'armée, soit en souvenir de son premier organisateur, soit en l'honneur de son chef du moment, ne se pourrait-il pas qu'il dérivât d'Acès ou d'Acas, ou tout au moins qu'il eût quelque affinité avec l'un ou l'autre de ces noms? Le fait à peu près avéré de la trouvaille de notre statère dans les environs de Trébizonde, ville qui dépendait du gouvernement de Cappadoce dont était investi l'historien, donnerait quelque poids à ce rapprochement. Il est en effet probable que les Ἀκεῖοι habitaient un canton peu éloigné de Trébizonde et que c'est pour cela qu'Arrien les employa contre les Alains qui venaient d'envahir l'Asie Mineure. Je sais bien que les Alains étaient d'origine scythique ainsi que devaient l'être les

1. Ἔκταξις κατ' Ἀλανῶν.

Digitized by Google

Ἀκεῖοι, si je ne m'abuse pas sur l'origine que j'attribue à Acès et si la ressemblance de leur nom avec celui de ce prince n'est pas purement fortuite; mais ce ne serait pas là ce qui pourrait contredire cette hypothèse. On sait par cent exemples que les rameaux divers de la race scythique se combattirent en mainte occasion avec autant d'animosité que s'ils avaient été étrangers les uns aux autres, en cela ne faisant que ce qui s'est trop souvent observé dans l'histoire de tous les peuples.

La région de l'Asie où paraît avoir été découvert notre statère, comptait autant de peuplades diverses que la Thrace; l'ordre de bataille d'Arrien en mentionne plusieurs qu'on ne rencontre guère que dans ce curieux fragment, et il s'y en trouvait certainement bien d'autres dont nous ne saurons sans doute jamais les noms. Ces peuplades avaient presque toutes des rois, et nous n'ignorons pas qu'elles conservèrent une sorte d'autonomie, même alors que Rome commença à étendre son pouvoir dans l'Asie.

Les monuments éclairent peu à peu les rares notions que nous ont transmises les anciens sur l'histoire de cette partie du monde. C'est ainsi que la découverte faite, il y a déjà plus de dix ans, d'une monnaie d'argent portant la légende si explicite : ΑΡΙΣΤΑΡΧΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΛΧΙΔΙΟΣ, est venue confirmer le passage ou Appien[1] nous

1. *Bell.. Mithrid*, 114.

Digitized by Google

apprend qu'après la défaite et la mort de Mithridate, Pompée établit dynaste de la Colchide un personnage nommé Aristarque[1].

Il se pourrait donc qu'un Acès, descendant du nôtre, eût conservé jusques aux temps d'Hadrien, sous un titre quelconque, une autorité sur ces Acéiens, ou que ces peuples, cavaliers comme de vrais Scythes qu'ils étaient sans doute, aient gardé ce nom qui distinguait quelqu'une de leurs anciennes familles et remontait au moins à plusieurs siècles avant J. C. Reste à savoir si la leçon vulgaire des manuscrits d'Arrien est exacte, ce dont semble douter l'un des derniers éditeurs de cet historien, M. Charles Müller[2], qui après le mot Ἀκεῖοι, a pris soin d'ajouter ces variantes : [Ἀκαιοί? Ἀχαιοί?]. Aussi n'ai-je pas besoin d'ajouter que si je signale ce passage, c'est uniquement afin de ne rien négliger de ce qui peut jeter quelque jour sur l'obscure question que je viens de traiter.

1. C'est à M. Waddington que la science doit la connaissance de ce précieux monument historique qui est conservé dans le riche cabinet du lieutenant général Ch. Fox. Voyez *Voyage en Asie Mineure du point de vue numismatique*, p. 152 du tirage à part, ou dans la *Revue numismatique*, année 1853, p. 251. On trouvera une figure de cette médaille dans le recueil publié par le général Fox, sous ce titre : *Engravings of unpublished or rare greek coins, with descriptions*. Cf. IIe partie publiée à Londres en 1862, p. I et planche I. nº 1.

2. Biblioth. grecque latine de Didot.

Digitized by Google

Qu'il me soit permis, en finissant, de présenter le résumé de ces recherches. Le roi Acès ou Acas était d'origine barbare, probablement scythique. Sa monnaie, qui pourrait être postérieure à son règne dont l'époque inconnue ne peut pas remonter plus haut que celui de Lysimaque, doit dater d'environ 50 ou 60 années après la mort de ce prince, arrivée l'an 281 av. J. C. On ne peut déterminer les pays sur lesquels a dominé le roi Acès. La banalité du type de la monnaie qui porte son nom ne permet pas non plus de désigner la ville où elle a été frappée, soit sous son influence directe, soit par quelque autre motif, comme l'obligation d'un tribut. Cette ville était probablement située sur les côtes ou non loin des côtes de la Thrace. Toutefois il est possible que cette cité ait été située sur l'autre rive du Bosphore, peut-être non loin de la Colchide, ou même dans l'une ou l'autre Chersonèse.

On ne taxera pas de témérité des conclusions aussi dubitatives; je ne regretterai cependant pas le temps que j'ai employé à étudier le statère d'Acès. Ce travail m'a fourni l'occasion de remarques sur divers points de numismatique, qui ne sont peut-être pas sans quelque utilité, en même temps qu'il m'a conduit à rayer de l'iconographie grecque un portrait qui me paraît s'y être introduit mal à propos, je veux parler de celui de Périsadès.

Digitized by Google

631

En outre, j'avouerai que ce n'est pas sans un vif sentiment d'amour-propre national que je fais connaître le précieux monument qui vient de s'ajouter dans le cabinet de France à toutes les richesses qui, grâce à un concours inouï de circonstances favorables, s'y accumulent à l'envi depuis quelques années. On a compris que sans oublier l'allocation annuelle du budget qui nous a valu le statère d'Acès et bien d'autres raretés, je veux parler des libéralités personnelles de l'Empereur, ainsi que de celles de généreux et patriotiques donateurs, comme M. le duc de Luynes, dont les magnifiques collections viennent d'être disposées dans une salle spéciale du département des médailles et antiques; comme M. Prosper Dupré, le vénérable doyen des numismatistes; comme feu le vicomte Hippolyte de Janzé, et d'autres encore que je ne nomme pas parce qu'ils font partie de notre compagnie, et ne me permettraient pas de leur adresser en face les remercîments auxquels ils se sont fait cependant des droits si légitimes[1].

1. Ces noms que je n'ai pu prononcer en présence de ceux qui les ont fait connaître si honorablement par leurs travaux et l'amour désintéressé de la science, et que je n'écrirais pas dans le volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires* dont sont extraites ces pages, je me crois le droit de les indiquer dans ce tirage à part. Ce sont ceux de MM. F. de Saulcy, A. de Barthélemy, W. H. Waddington, du baron J. de Witte et du duc de Blacas.

Digitized by Google

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

N° 1. Statère de Lysimaque frappé du vivant de ce prince et dans ses États, dont il est parlé pages 4, 21 et passim. Au revers de cette belle pièce, on ne distingue aucun symbole; dans le champ, paraît seulement un K. On pourrait faire de cette lettre isolée l'initiale d'une ville; mais il est plus probable que c'est un de ces indices d'émission monétaire, comme on en rencontre si fréquemment dans la numismatique et dont on verra un exemple incontestable sur la médaille qui suit. Cabinet de France. *Mionnet*, t. I, p. 438, n° 15. Il existe d'ailleurs d'autres Lysimaques d'aussi belle fabrique que celui-ci et sur lesquels il n'y a pas d'indices d'émission, circonstance qui pourrait les faire supposer d'une date antérieure au spécimen qui figure sur notre planche.

N° 2. Statère frappé à Byzance, à l'imitation de ceux de Lysimaque, sur lequel paraissent à la fois le trident symbole de cette ville et ses initiales BY. Dans le champ, à gauche un Θ, indice d'émission monétaire. Cette pièce citée p. 35, provient de la collection de Luynes, aujourd'hui au cabinet de France. M. Müller cite une pièce semblable dans les monnaies de Lysimaque. Voyez : N° 152.

Digitized by Google

N° 3. Statère frappé à Panticapée, au nom de Périsadès, roi du Bosphore. Imitation des Lysimaques, moins la corne d'Ammon. C'est l'exemplaire du cabinet de France, cité page 11 et suivantes. Le monogramme de Panticapée est figuré avec un T sur la planche du t. IV du supplément de *Mionnet*, sous le n° 469; mais je confesse que je ne vois pas ce T. Du reste, ce détail est insignifiant, la lecture étant incontestable.

N° 4. Autre statère frappé à Panticapée, au nom de Périsadès. Exemplaire du cabinet Hunter à Glasgow, cité p. 13, et note 2, eodem loco. V. aussi, p. 20.

N° 5. Autre statère frappé au nom de Périsadès, à Hermonassa, selon le possesseur de cette rare médaille le prince A. Sibirski. Cité pages 14 et 20.

N° 6. Tétradrachme inédit de Mostis, dont le revers est imité des Lysimaques. Cette médaille provenant de la collection de Luynes, et qui fait aujourd'hui partie du cabinet de France, est mentionnée p. 11, et décrite p. 21 et note 1, même page.

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

Digitized by Google

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

Digitized by Google

DISSERT. SUR UN STATÈRE DU ROI ACÈS

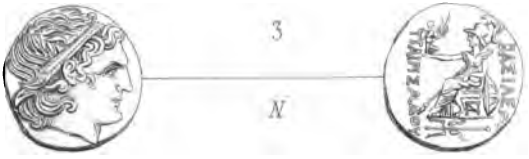

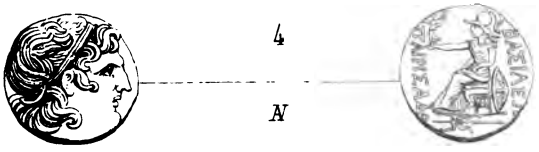

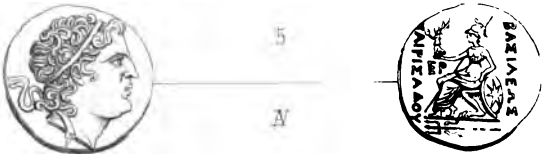

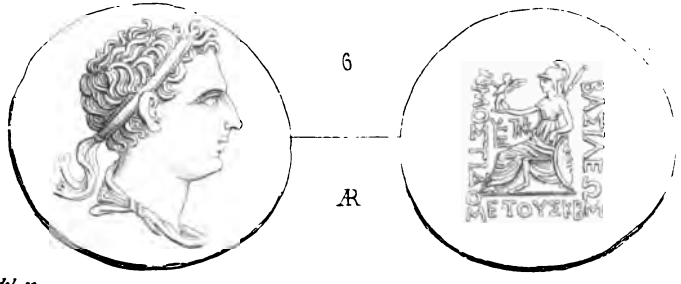

L. Dardel sc.

Monnaies aux noms des Rois

LYSIMAQUE, PÉRISADÈS ET MOSTIS

Digitized by Google

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

11960

Digitized by Google